

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ**  
**ARRÊTÉ DU MAIRE**

N°2020/.83. -ADM

Département <b>AUBE</b> Canton <b>NOGENT-SUR-SEINE</b> Commune <b>NOGENT-SUR-SEINE</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Objet : Organisation municipale - Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Laurent LEVASSEUR - Conseiller municipal**

Le Maire de Nogent-sur-Seine

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 à L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 octobre 2020 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 octobre 2020 fixant à huit le nombre des adjoints au maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 octobre 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Considérant que le bon fonctionnement de l'administration communale et la satisfaction de l'intérêt général imposent une réactivité et une attention particulière sur les problématiques et les enjeux de la collectivité, justifiant ainsi qu'une délégation de fonctions et de signature soit donnée par le Maire à **Monsieur Laurent LEVASSEUR**,

**ARRÊTÉ**

**Article 1 : Monsieur Laurent LEVASSEUR**, conseiller municipal, est délégué aux questions sociales, de logement social et à la Résidence Autonomie Saint-Roch, pour suivre particulièrement les affaires dans les domaines cités ci-dessous :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi des dispositifs d'aides sociales conformément à la réglementation en vigueur dans ce domaine en lien avec l'adjointe au maire chargée de la santé, des affaires sociales et solidarité ;
- Suivre l'ensemble du parc de logements sociaux sur la commune ;
- Relations avec les organismes bailleurs ;

- Suivre le fonctionnement, l'entretien et l'équipement des locaux communaux recevant les services relevant du contenu de la délégation ;
- Suivi des actions menées à la Résidence Autonomie Saint-Roch.

**Article 2 :** **Monsieur Laurent LEVASSEUR**, conseiller municipal, est habilité à signer le courrier administratif relatif aux domaines visés à l'article 1 ;

**Article 3 :** Pour l'exercice de cette délégation, **Monsieur Laurent LEVASSEUR**, conseiller municipal, fera appel en tant que de besoin aux services municipaux, lesquels sont placés sous l'autorité du Maire. Est exclue de cette délégation, toute mesure ou décision concernant le personnel communal, excepté la participation légitime aux jurys de recrutement relatif au domaine de la délégation uniquement à la demande du Maire.

**Article 4 :** Etant déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire, les fonctions confiées à **Monsieur Laurent LEVASSEUR**, conseiller municipal, s'exercent sur la base d'une information préalable du Maire des actions menées dans les domaines du champ de la délégation visés à l'article 1. Le bilan des actions menées fait l'objet d'une communication au Maire selon une périodicité mensuelle, au minimum.

**Article 5 :** Le présent arrêté figurera au recueil des actes administratifs, un exemplaire du présent arrêté sera remis à **Monsieur Laurent LEVASSEUR**, conseiller municipal, pour lui servir de titre dans l'exercice de ses fonctions, un sera transmis à madame la Sous-préfète et un autre à monsieur le Trésorier Municipal. Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution de cet arrêté.

Fait à Nogent-sur-Seine, le **03 NOV. 2020**



Le Maire

*[Handwritten signature of Estelle Bomberger-Rivot]*

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Modèle de signature et de paraphe

*[Handwritten signature and initials 'LL']*

**SOUS-PREFECTURE DE NOGENT-SUR-SEINE**  
Déposé à la Sous-Préfecture

le **04 NOV. 2020**



Acte rendu exécutoire après publication et notification le :

**04 NOV. 2020**

Acte affiché le : **04 NOV. 2020**

Le Maire

Estelle BOMBERGER-RIVOT

